

RAPPORT À LA CHAMBRE

VENDREDI, 11 mars 1938.

Le Comité permanent institué pour examiner le rapport annuel de la Société Radio-Canada et pour étudier les méthodes de la Société a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Votre Comité propose: Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 500 exemplaires en anglais et 200 en français de ses procès-verbaux et des témoignages qu'il entendra, et que soit suspendue à cet effet l'application de l'article 64 du Règlement.

Respectueusement soumis,

Le président du Comité,

A.-L. BEAUBIEN.

(Pour ce qui est de l'approbation, voir les Procès-verbaux du lundi 21 mars 1938)